

P
I
Q
U
E
S

AFFAIRE DU MONGOLIEN
**Le linceul et les
colas appartenait
à une dame, pro-
priétaire de la 4X4**

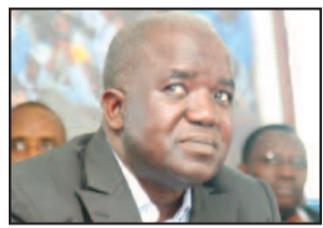
L'AS

www.lasquotidien.sn

Groupe 3M-COMM - Quotidien - ISSN 0850-5918 - N° 3376 - Mercredi 11 Janvier 2017

P
I
Q
U
E
S

COMMUNE DE KEUR MOUSSEU
**Des jeunes s'en
prennent au maire et
saccagent les locaux
de la municipalité**



RECOURS EN ANNULATION DU CODE ELECTORAL
DEVANT LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Vers le report des législatives

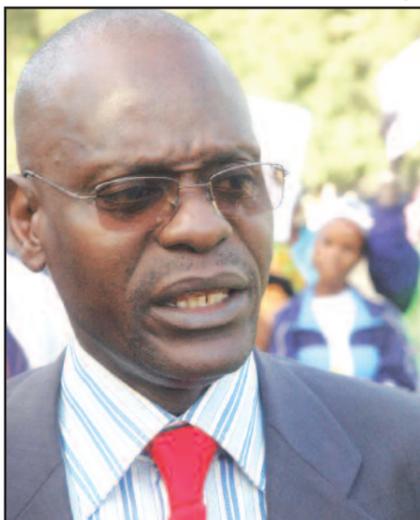
P8



REJET DE LA REQUETE POUR
L'ANNULATION DE LA PROCEDURE
**La Chambre d'accusation
extrade Toumba Diakité** P5



ELECTIONS DE REPRESENTATIVITE
EN MAI 2017
**L'Etat valide la
candidature de
14 centrales
syndicales** P6



BUDGET DE LA VILLE DE DAKAR : PLUS DE 66 MILLIARDS

LE TRESOR DE GUERRE DE KHALIFA SALL

- ▶ 500 MILLIONS POUR LA COMMUNICATION ET 1,8 MILLIARD DE DIVERS
- ▶ L'APR L'ACCUSE DE PRÉPARER SA CAMPAGNE
- ▶ KHALIFA SALL : «JE TROUVERAI D'AUTRES MOYENS POUR BATTRE CAMPAGNE»

P7



Jammeh expulse les journalistes de la Rfm et de Sen TV

Les journalistes Sénégalais ne sont pas les bienvenus en Gambie par ces temps. Nos confrères de Rfm et Sen Tv l'ont vérifié à leurs dépens hier. Envoyés spéciaux de leurs rédactions, ils devaient couvrir l'examen du recours du président Jammeh auprès de la Cour Suprême pour contester les résultats proclamés par la Commission électorale indépendante. Ils ont été victimes de l'hostilité des militants du parti présidentiel. Les militants du président Jammeh qui se sont déplacés en masse au tribunal pour manifester leur soutien à leur leader ont dénoncé ce qu'ils appellent la partialité des médias Sénégalais devant le cameraman de SenTv. C'est ainsi que les forces de l'ordre gambiennes ont repéré les journalistes qu'elles ont arrêtés et auditionné avant de les expulser. L'envoyé spécial de la Rfm, Lamine Bâ, correspondant permanent de la radio à Ziguinchor et l'équipe de Sen Tv sont conduits par les forces de l'ordre jusqu'à la frontière. Mais selon nos confrères de SenTv, les forces de l'ordre ont pris cette mesure disent-ils, pour leur sécurité. La sécurité dit vouloir éviter à nos confrères d'être lynchés par les militants de APRC qui ne veulent pas voir les journalistes.

Chaude matinée à la mairie de Keur Mousseu

Chaude matinée hier, à Keur Mousseu, dans le département de Thiès. Des jeunes de la commune de Keur Mousseu, qui protestaient contre l'exploitation d'un titre foncier par Filfili ont violemment exprimé leur colère, allant jusqu'à saccager les locaux

de la mairie. Selon nos sources, le titre foncier en question, appartient au groupe Filfili, qui prévoyait d'y réaliser un programme agricole. Mais le site est exploité depuis très longtemps par des villageois et quand Filfili a voulu le reprendre, les problèmes ont éclaté. Hier, la situation a dégénéré quand des bulldozers ont investi le site pour des opérations d'aménagement. Informées de la nouvelle, des populations ont accouru pour s'y opposer. Des groupes de jeunes ont ensuite pris le chemin de l'hôtel communautaire où le maire était en réunion avec les cultivateurs, pour justement arrondir les angles et trouver une solution. Selon Joseph Alexandre Mané, Secrétaire municipal, c'est un groupe qui est d'abord venu vers 9 heures 30, pour tenter d'empêcher à la commission d'inscription de poursuivre son travail. L'agent de sécurité de proximité s'est opposé, les empêchant également d'accéder à l'intérieur des locaux. Le Secrétaire municipal renseigne que le groupe a rebroussé chemin, pour revenir vers 10 heures, armé de coupe-coupe et de barres de fer.

Chaude matinée à la mairie de Keur Mousseu (bis)

Ils sont entrés cette fois-ci dans les locaux de la mairie, pour tout saccager sur leur passage. C'est ainsi qu'au secrétariat, tout le matériel informatique a été détruit, tandis que les archives ont été éparpillées sur le sol. A la salle des délibérations, ils ont cassé les ventilateurs, les chaises, les tables. Même les toilettes n'ont pas échappé à la furie des casseurs. Les manifestants ont accusé le maire Momar Ciss d'avoir octroyé ces terres à Filfili, un promoteur agricole. Ce que le secrétaire municipal a aussitôt démenti, soutenant que le maire n'en est pour rien. Selon lui, il s'agit d'un titre foncier qui appartient à Filfili et le maire s'est investi pour que cette affaire soit réglée. Après avoir commis leur forfait, les manifestants ont pris la clé des champs pour échapper aux éléments de la compagnie de gendarmerie de Thiès, déployés sur les lieux pour rétablir l'ordre. Cependant, quatre manifestants ont été interpellés par les pandores.

Macky-Air Sénégal Sa

Macky accorde une grande importance à la mise en service de la nouvelle compagnie aérienne Air Sénégal Sa, née des cendres de la compagnie Sénégal Airlines. Hier, le chef de l'Etat a regroupé au palais de la République les acteurs du secteur en séance de travail pour

discuter des conditions de mise en œuvre de cette nouvelle compagnie qui doit prendre son envol en 2017. Macky Sall et les acteurs sont revenus sur la nécessité, pour le Sénégal qui veut occuper sa place naturelle de hub aérien de la région, avec le nouvel aéroport International Blaise Diagne de Dias qui devra être fonctionnel d'ici fin 2017, d'avoir une compagnie battant pavillon national. Pour le montage financier de Air Sénégal Sa, les autorités soutiennent que les acteurs du secteur privé qui sont intéressés peuvent prendre des parts avec des actions aux côtés de l'Etat. La séance de travail s'est déroulée en présence du ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, Amadou Bâ, du Directeur de l'Apix, Mountaga Sy, du ministre en charge des Infrastructures, Mansour Elimane Kane, de Khoudia Mbaye, ministre en charge de la Promotion des Investissements entre autres. Lors de la même séance, il a été fait aussi, l'état des lieux du projet du Train Express Régional (Ter) Dakar-Aibd estimé à 568 milliards de francs Cfa et qui doit être livré en janvier 2019.

57 milliards pour le Pont de Rosso

Le Sénégal va recevoir un financement de 57 milliards de francs Cfa de la Banque Africaine de développement (Bad) pour la construction du Pont de Rosso. D'après un communiqué du ministère de l'Economie, la signature des Accords de prêt du Projet de Construction du Pont de Rosso pour un montant de plus de 57 milliards Fcfa sera faite par Amadou BA, ministre de l'Economie, des Finances et du Plan et Adalbert Nshimyumuremyi, Représentant résident de la Banque africaine de développement (Bad) par intérim au Sénégal demain jeudi.

Amadou Gon Coulibaly nouveau Pm de Côte d'Ivoire

Le député-maire de Korhogo, Amadou Gon Coulibaly précédemment secrétaire général de la présidence a été promu Premier ministre en remplacement de Daniel Kablan Duncan, nommé au poste de vice-président. Agé de 57 ans, Amadou Gon Coulibaly a été reçu dans les bureaux présidentiels conjointement par le président Ouattara et par le vice-président Daniel Kablan Duncan. Amadou Gon Coulibaly est chargé maintenant de constituer dans les plus brefs délais son équipe ministérielle. Membre du Rassemblement des républicains (RDR) du président Alassane Ouattara qui forme avec le Parti démocratique de

Côte d'Ivoire (PDCI) de l'ancien président Henri Konan Bédié, la coalition au pouvoir, le nouveau chef du gouvernement est issu d'une influente famille de Korhogo, principale ville du nord du pays, dont il est d'ailleurs le député-maire. Le nouveau chef du Gouvernement ivoirien, a été ministre de l'Agriculture d'octobre 2002 à février 2010 et secrétaire général de la présidence depuis 2011.

34e Magal de Keur Madiop Sérère

Cheick Ismaël Diouf Nouroulah, talibé de Serigne Touba et les habitants de Darou Salam de Keur Madiop sérère viennent de célébrer les 34e édition du Magal du Serigne Ismaëla Diouf Nouroulah. En effet, ce dernier, fervent talibé mouride par son comportement, son éducation religieuse et son bon voisinage a reçu le Ndiguel du défunt Serigne Abdou Lakhad Mback depuis 1984 pour organiser ce Magal. La cérémonie religieuse s'est tenue sous la présidence de Bassirou Mbacké ibn Cheick Mountaga Mbacké qui a renouvelé ses remerciements aux membres des dahiras et surtout au Cheick Ismaël Diouf Nouroulah pour son travail et le respect des recommandations de Cheikh Amadou Bamba. Ainsi, le représentant de la famille de Serigne Touba a formulé des prières pour toute la communauté mouride et particulièrement aux habitants de Darou Salam Keur Madiop sérère. Il y avait également Serigne Cheikh Touré, Serigne Moustapha Lakhram Mbacké, Serigne Ada Mbacké venant du Portugal et de Abdou Diagne, maire de la localité.

13 millions Fcfa de l'Ue pour les enfants souffrant d'un handicap

A l'occasion de la Journée internationale des Droits de l'homme, célébrée, hier, 10 décembre, des représentants de la Délégation de l'Union européenne et les conseillers de Belgique, des Pays Bas et du Royaume Uni ont rencontré les élèves, la Direction et le personnel enseignant de l'école Pikine 23b à Guédiawaye. Cet établissement qui accueille des élèves souffrant d'un handicap, notamment visuel, fait partie des trois écoles soutenues par le projet pilote d'éducation inclusive mis en œuvre par l'organisation Sightsavers. L'UE a tenu à marquer son appui au projet pilote en apportant une contribution financière de plus de 13 millions Fcfa (20 000 euros) qui sera remise à Sightsavers pour le financement du matériel péda-

gogique des trois écoles soutenues par ce projet. La visite de l'école a eu lieu en présence des représentants de parents d'élèves, des autorités locales et du ministère de l'Education nationale.

Orange-Caf

Pour la Coupe d'Afrique des nations (Can), la Sonatel à travers Orange accompagne les Lions du Sénégal. "Nous sommes 14 millions de supporters" est le slogan de la campagne déclinée sur tous les supports de communication média et hors média. Pour rappel, Sonatel/Orange est le premier partenaire des lions du Sénégal depuis plus de 10 ans. Ainsi, une subvention de 10 millions a été accordée à l'Association nationale de la presse sportive du Sénégal (Anps) en plus d'une autre de 20 millions. Orange a aussi signé sur le plan africain un partenariat avec la Caf pour les éditions 2017 au Gabon, 2019 au Cameroun, 2021 en Côte D'Ivoire et 2023 en Guinée.

Marketing digital

Au cours d'un atelier technique sur « marketing digital et compétitivité de la Petite et moyenne entreprise (PME) », le cabinet Afrique Communication a démontré la valeur ajoutée qu'un référencement sur internet peut apporter aux entreprises dans leur stratégie d'accès aux marchés. Cela entre dans le cadre du programme de labellisation des Pme lancé par l'Adpme. « Il est dans l'intérêt des entreprises de profiter des gains du référencement : un meilleur positionnement sur les moteurs de recherche, une amélioration du trafic qui occasionne plus de clients et de partenaires, et une augmentation de leurs chiffres d'affaires », a déclaré le Dr Thiendou Niang, Directeur de l'agence digitale Afrique Communication. Il a également souligné qu'« en adoptant le référencement, les entreprises vont donner de la résonance à leurs affaires sur internet. Mais elles devront être accompagnées par la production de contenus de qualité sur pour leurs relations publiques et leur marketing digital ». Afrique Communication a également démontré comment les entreprises peuvent tirer profit de l'utilisation des réseaux sociaux dans leur stratégie de marketing. D'après les experts d'Afrique Communication, le principal atout offert par le marketing digital est la capacité à mesurer précisément la performance des actions sur une campagne marketing. La majorité des clients des entreprises s'attendent à avoir de l'information en temps réel, où qu'elle se trouve.

GRUPE 3M-COMM
CITE KEUR GORGUI IMMEUBLE
HERMES 2 APPARTEMENT 39
1^{ER} ETAGE. - TEL : 33 865.87.88

Gérant
Directeur de la Publication
Mamadou Thierno TALLA
thiernolas2@gmail.com

Rédacteur en chef
Amadou BA
amadoulas@yahoo.fr

Chef d'édition
Hawa BOUSSO

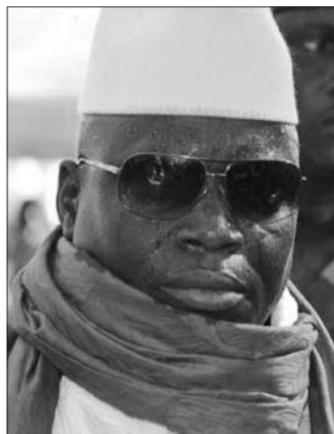
Service commercial
Tél. : 33 865.87.88 - 77 557.26.38
70 358.86.86 - 77 962.14.62
lascommercial@gmail.com

Médiateur de la Rédaction
Ousmane DÉME
Tél : 70 630 76 63
E-mail : ousmanedeme12@yahoo.fr

Impression
Imprimerie TANDIAN

FAUTE DE JUGES

La Cour suprême renvoie l'examen du recours de Yahya Jammeh



Faute de juges, la Cour suprême gambienne est dans l'impossibilité de statuer avant plusieurs mois sur le recours du chef de l'État, Yahya Jammeh, concernant sa défaite électorale face à l'opposant Adama Barrow.

C'est un nouveau revers pour Yaya Jammeh, déterminé à rester au pouvoir en Gambie jusqu'au terme de ses recours électoraux. Le président de la Cour suprême

a indiqué que la justice était dans l'impossibilité de statuer sur le recours du chef de l'État contre sa défaite électorale face à l'opposant Adama Barrow avant plusieurs mois, faute de juges. «Nous ne pourrions statuer que lorsque la Cour sera au complet», avec l'arrivée de quatre juges attendus du Nigeria et de Sierra Leone dans les prochains mois (Mai, ndlr), a-t-il affirmé, lors d'une audience sur ce dossier, précisant que le Nigeria avait indiqué à la Gambie, ne pas disposer de magistrats pour remplir cette mission dans l'immédiat. En attendant, l'audience a été renvoyée au 16 janvier, «un ajournement qui doit aussi permettre aux parties en litige de le résoudre pacifiquement avant que la transition (entre MM. Jammeh et Barrow, Ndlr) ne s'achève», le 19 janvier, a souligné le président nigérian de la Cour suprême.

Le président de la Cour a reporté l'audience au 16 janvier, soit

trois jours à peine avant l'investiture prévue du nouveau président élu, Adama Barrow. Yahya Jammeh, au pouvoir depuis 22 ans, conteste la validité des résultats du scrutin du 1er décembre dont le candidat d'opposition a été proclamé vainqueur.

LA DÉLÉGATION DE LA CEDEAO À BANJUL VENDREDI

Les présidents du Nigeria, de la Sierra Leone et du Libéria qui étaient attendus mercredi à Banjul, s'y rendront finalement vendredi prochain, pour tenter une nouvelle fois de convaincre Jammeh de renoncer au pouvoir. Le président Jammeh a signifié à la délégation du président Muhammadu Buhari qu'il n'est pas dans les dispositions de les recevoir aujourd'hui. Finalement la rencontre est fixée pour le vendredi. Il s'agira de la deuxième tentative de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest

(Cedeao). L'ancien président du Ghana et les représentants des Nations Unies en Afrique de l'ouest et l'Union africaine seront également de la délégation des chefs d'État de la Cedeao.

Pour rappel, depuis ce revirement, le Président sortant subit de nombreuses pressions extérieures, notamment de la Cedeao, pour quitter le pouvoir

le 19 janvier, après l'expiration de son mandat. Le 13 décembre, le parti de Jammeh a saisi la Cour suprême d'une demande d'annulation de l'élection, arguant d'irrégularités dans la comptabilisation des votes et l'organisation du scrutin. Deux autres recours ont été déposés le 3 janvier.

(France24 & Afp)

DES ACTIVISTES GAMBIENS SE RADICALISENT

«Yaya va céder le pouvoir quitte à ce qu'on y laisse nos vies»

C'est dans les locaux d'Amnesty International que des activistes gambiens, notamment Dr Sidate Diop, Mariama Sendeng (fille de Solo Sendeng) et des rappers gambiens entre autres ont tenu, hier, un point de presse pour dénoncer la tentative de confiscation du pouvoir par le président sortant Yaya Jammeh. Déterminées, ils annoncent qu'ils sont prêts à braver tous les obstacles afin d'obliger le natif de Kanilai à quitter le pouvoir.

Des activistes gambiens, soutenus par les membres du Mouvement Y en a marre, n'ont pas été du tout tendres à l'endroit du Président sortant Yaya Jammeh et de l'avocat Me El Hadj Diouf. Selon Seydi Gassama, les Sénégalais doivent être solidaires du peuple gambien et contraindre Yahya Jammeh à respecter la volonté du peuple. «Il faut que nous continuions à nous battre auprès des Gambiens, cependant on ne peut pas leur demander de sortir dans la rue pour se faire tuer par dizaines par un dictateur qui est prêt à tout pour rester au pouvoir», tonne le patron de Amnesty International. Une position partagée par Dr Sidate Diop qui invite l'armée gambienne à prendre toutes ses responsabilités et avoir de la considération à l'endroit du Président nouvellement élu Adama Barrow en l'aidant à s'installer à la date du 19 janvier prochain sans que l'on fasse recours à une intervention armée.

Très remonté contre Me El Hadj Diouf, Dr Sidate Diop considère que ce dernier est de mauvaise foi et ne maîtrise pas les textes de la Gambie. Par conséquent, «il ne peut en aucune manière dire que la Cour Suprême est habilitée à arbitrer, suite au recours introduit par Yayah Jammeh». Embouchant la même trompette, Mariama Sendeng, fille de Solo Sendeng (Ndlr : l'opposant tué en prison) pense que ceux qui soutiennent Yahya Jammeh ne sont mus que par leurs propres inté-

rêts. Pour elle, la Gambie a besoin de justice après 22 ans d'oppression et le peuple gambien ne se laissera pas faire cette fois-ci.

Présent à la rencontre, Fadel Barro s'est montré formel. Il ne s'agit plus, pour lui, de reculer devant la tentative de confiscation du pouvoir par le Président sortant. «Le Sénégal et la Gambie, c'est une seule et même histoire et ceux qui parlent pour parler ignorent que beaucoup de gens souffrent de leurs mots», tonne Fadel Barro. La Gambie attend, dit-il, beaucoup du Sénégal et il faut la soutenir d'autant que le problème, c'est un seul homme contre tous. «Nous sommes africains et tout ce qui touche à l'Afrique nous touche et nous ne pouvons pas voir des jeunes activistes gambiens fuir la Gambie parce qu'ils sont opprimés, et ne pas nous impliquer. Cela ne peut nous laisser indifférents», clame-t-il.

Dans le but d'étayer les propos de ses devanciers, l'ancien journaliste de Sud Fm Banjul, Frederick Tendeng, rappelle que Yahya Jammeh les a chassés du pays juste parce qu'ils passaient la revue de presse de Pape Allé Niang sur les ondes de la radio et diffusaient des informations dans le but de sensibiliser le peuple gambien. «Ce qui montre que Jammeh est un vrai dictateur qui ne mérite le soutien de personne», tonne Frederick Tendeng.

Seydina Omar GUEYE
(Stagiaire)

RTS

Radiodiffusion Télévision Sénégalaise
N°-----RTS/DG/DCM/SP
Dakar, le 30 Décembre 2016

Le Directeur général

COMMUNIQUE

La Rts est détentrice exclusive des droits de diffusion de la Coupe d'Afrique des Nation de Football – CAN 2017.

A cet effet, elle informe les entreprises et le public que toute diffusion non autorisée sur une place publique ou à des fins commerciales expose son auteur à des poursuites judiciaires et au paiement de dommages et intérêts pour le préjudice subi.

Aussi, elle a pris toutes les dispositions nécessaires pour veiller au respect scrupuleux de ses droits.



Racine TALLA

Triangle Sud x Avenue Malick Sy - B.P. 1765 - DAKAR
Tél. : (221) 33 849 12 12 / 33 849 13 13 - Fax : (221) 33 822 34 90 - Email : rts@rts.sn - Site web : www.rts.sn

OBSERVATIONS DES AVOCATS DES PARTIES CIVILES

La généralisation des intérêts civils au menu

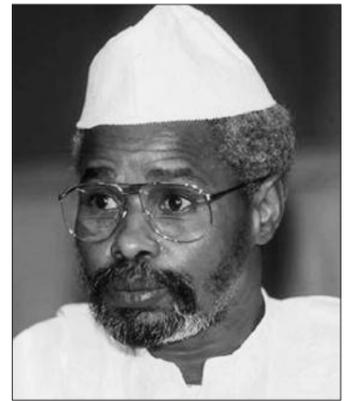
Le premier jugement rendu par les Chambres africaines extraordinaires (Cae) dans la répartition des intérêts civils a été dénoncé par Me Assane Dioma Ndiaye et ses confrères de la partie civile. A les en croire, beaucoup de victimes n'ont pas bénéficié de dommages et intérêts au motif que la preuve de leur identité à l'état civil n'a pas été rapportée. Ce qui est contraire, selon Me Dioma Ndiaye, aux dispositions en matière de justice pénale internationale.

Au second jour du procès en Appel de Houssein Habré devant les Chambres africaines extraordinaires (Cae), c'est au tour des avocats des parties civiles de faire leurs observations. En effet, à l'image de la défense, les parties civiles avaient interjeté appel. Sauf que cet appel porte sur les intérêts civils. En effet, le premier jugement avait rejeté les constitutions de partie civile de plusieurs victimes, faute de n'avoir apporté la preuve de leur identité. «En matière de Justice pénale internationale, les cri-

tères sont plus souples que le droit interne. Et manifestement, les premiers juges ont fait une application du droit interne en exigeant soit un jugement d'hérédité, soit une preuve quelconque qui établirait un lien entre le préjudice et le fait allégué. Mais compte tenu de la situation du Tchad et surtout du fait que la majeure partie des victimes sont de la campagne, il était difficile d'apporter la preuve par l'état civil. Et c'est pourquoi, nous avons invité la Chambre d'Appel à corriger ces

critères qui ont été établis par les premiers juges et surtout à se coller à la jurisprudence notamment les Chambres au niveau des tribunaux cambodgiens qui ont eu le même cas et qui ont admis des victimes qui avaient ces preuves d'établissement de leur identité et la preuve de leur qualité de victimes et également les statuts qui prévoient même les victimes qui n'ont pas participé au procès peuvent quand même bénéficier de réparation», a indiqué Me Assane Dioma Ndiaye au sortir du procès. Me Jacqueline Moudeïna, pour sa part, a révélé que le procès sur les intérêts civils a été bâclé. «Les juges ont passé beaucoup de temps sur le pénal et arrivé au civil, il n'y avait plus de temps. Et ils l'ont bâclé en nous renvoyant vers la Chambre d'appel, c'est

mon sentiment personnel. Sinon vraiment, quand on voit le jugement, on a eu du mal à le comprendre d'abord, ensuite on a du mal à le digérer. Ce n'est pas possible que des milliers de victimes soient rejetées sans aucun critère en fait. Parce que les hypothèses qui ont été annoncées par les juges ne répondaient pas surtout aux situations vécues», soutient Me Moudeïna, avant de déplorer le fait que les premiers juges n'aient pas accédé aux réparations collectives. En outre, Me Assane Dioma Ndiaye plaide pour l'érection de monuments. «Nous estimons qu'il faut ériger certains endroits qui ont été le théâtre des crimes en Mémorial ou Monument, de manière à permettre aux victimes de pouvoir se recueillir et également faire en sorte que les



victimes qui, aujourd'hui, traînent des séquelles extrêmement graves, puissent recevoir des traitements adéquats. Et c'est la faute de M. Houssein Habré, il faut qu'il soit condamné à assurer ces traitements dans des centres médicaux spécialisés», poursuit l'avocat.

Moussa CISS

AFFAIRE DU MONGOLIEN DE LA PLAGE DE GUEDIAWAYE

Le linceul et les colas appartenait à la patronne du chauffeur

Du nouveau dans l'affaire de Papa Thiam, le mongolien âgé de 28 ans, retrouvé à la merci de I. Fall chauffeur et A. Thiam qui se dit footballeur, les pieds et les mains ligotés. Les trois yards de percal et les 14 colas appartiennent à la patronne d'I Fall, a-t-elle révélé au cours de l'enquête. Elle les avait remis à son employé pour qu'il les donne en

aumône, en vue de conjurer les mauvaises langues et les maraboutages pour son mariage. Malgré leurs dénégations, I Fall et A Thiam ont été déférés lundi 9 janvier devant le Procureur pour tentative d'assassinat et charlatanisme. Pour rappel, la Brigade de recherches du commissariat central de Guédiawaye qui était

en patrouille dans la nuit du 02 au 03 janvier 2017 à la plage de Malibu, vers 02 heures du matin, a surpris deux individus en train d'envelopper avec du linge blanc appelé «percale» d'environ trois mètres et 14 noix de colas (7 de couleur blanche et 7 autres rouges), un enfant de sexe masculin, atteint de trisomie 21. Selon le Bureau des relations

publiques de la police qui a fait un communiqué, à l'arrivée des limiers, les bourreaux avaient déjà réussi à ligoter les poings et pieds de la victime qui était incapable de décliner son identité. Il a été confié à la «Maison rose», car sa famille n'est pas encore localisée. Pourtant, curieusement, des personnes sont intervenues dans des radios de la place, pour dire qu'ils sont ses parents. Les suspects étaient à bord d'un

véhicule 4x4 de marque Toyota de couleur grise. Ils ont soutenu qu'il s'agissait d'une simple blague faite au trisomique qui a une peur bleue de la Police. Plaisanterie de mauvais goût qui va leur coûter un long séjour carcéral. Ce qui est bizarre, c'est que si la propriétaire de la 4x4 porte la responsabilité des colas et du tissu, que faisait donc Pape Thiam dans cette affaire ?

Hadja Diaw GAYE

IL AVAIT TENTE LE COUP IL Y A 10 ANS

P A Mbaye poignarde son voisin devant Yeungoulène parce qu'il l'a vexé

Adeptes de Bacchus et de «l'herbe qui tue», P A Mbaye, vexé d'avoir été repoussé par son voisin qu'il a tenté de secourir lors d'une bagarre, a récupéré un couteau qu'il avait caché derrière les barrières de Yeungoulène pour le poignarder à mort. Les faits se sont déroulés devant ladite boîte de nuit, dans la nuit du 29 au 30 décembre 2016.

Apprenti chauffeur domicilié au quartier Islam de Cambérène, P A Mbaye, sous l'emprise du vin et du chanvre indien, a poignardé son voisin S Dieng. Son geste accompli, il a tout bonnement attendu l'arrivée de la Police et demandé qu'on appelle les secours. Le drame s'est produit vers 02 h du matin, devant la boîte de nuit du complexe Yeungoulène. Fait curieux dans cette affaire, P A Mbaye avait, il y a dix ans, poignardé S Dieng qu'il menaçait régulièrement de ses foudres. L'affaire avait été réglée à l'amiable. Arrêté pour meurtre par le commissariat des Parcelles Assainies, il a été conduit devant le Procureur le 4 Janvier. Selon les déclara-

tions du suspect, quelques minutes avant le drame, un groupe de jeunes s'est bagarré devant la boîte Yeungoulène sise à Nord Foire. Il a récupéré un couteau des mains d'un bagarreux et voyant le véhicule de patrouille de la Police venir vers eux, il a caché l'arme derrière les barrières. Après le départ de la Police, il a voulu entrer dans la boîte de nuit pour assister à une soirée organisée par des jeunes de l'Unité 15 des Parcelles Assainies. C'est alors qu'il a remarqué son voisin, S Dieng, entouré par un groupe, qui voulait le forcer à leur donner l'acide cellulosique qu'il détenait. Voyant qu'il était en mauvaise posture, puisque refusant de céder le produit, il

est intervenu pour demander qu'on le laisse tranquille. Mais en le voyant, la victime n'a pas compris ses bonnes intentions, selon ses dires, et l'a repoussé, puis insulté. Ils se sont battus. Il est parti récupérer le couteau de sa cachette. La victime a tenté de se défendre avec un carreau, mais il s'est acharné sur lui et l'a plusieurs fois poignardé.

Selon un témoin, P A Mbaye est entré dans la boîte en sandales et lorsqu'on lui a demandé son ticket, il a fui. Le suspect a fait trois séjours en prison, les deux pour détention de chanvre indien et l'autre pour vol.

A en croire les responsables de Yeungoulène, les organisateurs de la soirée assuraient la sécurité.

La boîte qui a été suspendue pour six mois, en mars 2016, risque d'être fermée à nouveau à cause de ce drame.

Hadja Diaw GAYE

ACCIDENT CORPOREL A SAINT-LOUIS

Un professeur de l'Ugb heurte un élève qui meurt

Un professeur de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis s'est malheureusement retrouvé depuis hier, derrière les barreaux, pour avoir heurté un élève qui ne s'est pas réveillé de son coma. L'accident est survenu le 27 décembre dernier au niveau de la Corniche. La victime Y Diop souffrait de plusieurs traumatismes et a fini par rendre l'âme lundi. Le professeur a été très affecté par cet accident et a compris que la loi doit s'appliquer, la vie humaine étant sacrée.

VOLE A DAKAR, LE VEHICULE A ETE RETROUVE A SAINT-LOUIS

Le taximan sort de sa voiture pour faire pipi et se la fait voler

Dans la nuit du 24 décembre, un taximan, à bord de sa voiture Toyota Corrola DK 3632AL, s'est arrêté à hauteur du canal 4 du Point E pour soulager sa vessie. A son retour, la voiture avait disparu. Des recherches ont été entreprises en vain par le commissariat du Point E où il a déposé une plainte. Un avis de recherche a été lancé. Hier, le taxi a été vu à Saint-Louis. A Diaw, qui le conduisait a soutenu que c'est R Diop qui le lui a remis. Chacun renvoie le vol à l'autre. Ils ont été déférés hier, pour association de malfaiteurs et vol en réunion.

L'ANNULATION DE LA PROCEDURE REJETEE

La Chambre d'accusation favorable à l'extradition de Toumba Diakité



La requête aux fins d'annulation de la procédure contre Toumba Diakité pour vice de procédure a été rejetée, hier, par la Chambre d'accusation qui, dans la foulée, a donné un avis favorable à l'extradition de l'ancien aide de camp du capitaine Moussa Dadis Camara. La balle est désormais dans le camp du Président Macky Sall qui dispose d'un délai d'un mois pour signer le décret d'extradition.

Une semaine après l'introduction de la requête aux fins d'annulation de la procédure contre l'ancien aide de camp du capitaine Moussa Dadis Camara devant la Chambre d'accusation pour vice de procédure, cette juridiction s'est penchée hier, sur le dossier en présence du prévenu et de son avocat, Me Baba Diop. Au terme des arguments

exposés par la défense, la demande d'annulation de la procédure a tout bonnement été rejetée par la Chambre d'accusation.

Cette juridiction a donné un avis favorable à l'extradition du prévenu Aboubacar Toumba Diakité. Le dernier mot revient au Président Macky Sall qui dispose d'un délai d'un mois pour

signer le décret d'extradition du prévenu vers la Guinée. Cependant, Aboubacar Toumba Diakité a réaffirmé son désir de prolonger son séjour dans la capitale sénégalaise. S'il s'est replié à Dakar, dit-il, c'est pour sauver sa peau. «Je n'ai pas fui par rapport aux événements du 28 septembre 2009», a-t-il soutenu avant d'ajouter qu'au lendemain de ces événements meurtriers, le pouvoir était entre les mains de ses adversaires. Il doute sérieusement que la vérité éclate s'il est extradé dans son pays. C'est pourquoi, il a sollicité la liberté provisoire.

Son conseil Me Baba Diop s'est inscrit dans cette logique en soutenant qu'il n'a rien à se reprocher dans cette affaire. D'ailleurs, il partage les inquiétudes de son client par rapport à une éventuelle extradition vers la Guinée, dans la mesure où, rien ne garantit que sa vie soit sauve entre les mains de ses bourreaux. Invitant la Chambre d'accusation à fonder son avis sur le droit, il estime qu'en l'état, aucun document officiel de demande d'extradition n'a émané de la Guinée. «Il n'y a qu'une lettre du procureur de la République de Guinée adressée à

son homologue sénégalais». L'avocat juge cette saisine «irrégulière» et affirme que son client était, au moment des faits, dans l'exercice de ses fonctions en tant que commandant en chef de l'armée.

S'agissant de l'annulation de la procédure, Me Baba Diop est revenu sur la violation des droits de son client après son arrestation par la section de recherches. En effet, 24 heures après l'arrestation de Toumba Diakité, celui-ci devait être auditionné par un procureur général près la Cour d'appel de Dakar. Pour l'avocat, cette violation des dispositions de la loi entraîne la nullité de la procédure, mais également la mise en liberté de son client. Me Diop a aussi déchiré le mandat d'arrêt décerné contre son client. En effet, soutient-il, «ce mandat vise Aboubacar Sidiki Diakité né en 1980, alors que son client s'appelle Aboubacar Diakité, né

en 1961».

A la suite des observations du plaideur, l'avocat général a sollicité le rejet de l'annulation de la procédure car, dit-il, l'inobservation des délais d'audition n'est pas sanctionnée par la nullité de la procédure. Par ailleurs, pour motiver l'extradition du prévenu, le procureur général a rappelé que notre pays a ratifié une convention d'extradition avec la Guinée qui ne prévoit pas de procédure de notification, mais qui peut déterminer les conditions de l'extradition. Il considère que les faits n'ont rien de politique et qu'ils relèvent du droit commun. Fort de tout cela, il estime que le prévenu est bel et bien extradable. Un réquisitoire qui a été suivi par la Chambre d'accusation qui, non seulement a rejeté l'annulation de la procédure, mais aussi a donné un avis favorable à l'extradition de Toumba Diakité.

Moussa CISS

LEVÉE DU CORPS DE ABLAYE MBAYE

Pleurs et larmes jusqu'au cimetière de Yoff

C'est une immense foule composée de musiciens, d'artistes, d'hommes politiques et de personnalités de divers horizons qui a accompagné, hier, le chanteur Ablaye Mbaye à sa dernière demeure au cimetière de Yoff. Les témoins ont été unanimes à magnifier les qualités du défunt notamment son talent, sa générosité et son attachement à ses parents.



A 10 heures, les abords du domicile familial d'Ablaye Mbaye grouillaient de monde. Les voisins ont accouru pour témoigner leur compassion à l'occasion du rappel à Dieu du chanteur non-voyant Ablaye Mbaye.

Sur les lieux, la tristesse et la désolation se lisaient sur les visages. A la mosquée, il y avait beaucoup d'artistes. Youssou Ndour, Idrissa Diop, Ismaela Lo, Abdou Guité Seck, le footballeur El Hadj Diouf, le responsable Malick Gakou, pour ne citer qu'eux, ont tenu à exprimer leur compassion à la famille du disparu. A 15h30, le corps est acheminé à la mosquée de Fass pour les besoins

de la prière mortuaire. L'émotion était perceptible. Après une série de témoignages, un récital de Coran et des chansons religieux, Youssou Ndour a pris la parole au nom des artistes pour rendre hommage au défunt. «Le défunt est d'abord mon petit frère, ensuite mon collègue et enfin c'est un exemple pour les jeunes. Quand je l'ai connu, il n'avait que 12 ans. Nous avions reconnu son talent. Il m'a une fois demandé une faveur en me disant qu'il voudrait que je l'aide à accomplir son rêve d'aider ses parents. Depuis lors, j'ai eu un sentiment de fierté

envers lui et du respect. C'est pour cette raison que l'ai aidé en l'amenant dans mes tournées pour qu'il puisse vivre sa passion afin d'aider ses parents. Donc, on a perdu un modèle, un grand chanteur et un collègue. Je voudrais qu'il soit donné en exemple aux jeunes», a dit Youssou Ndour. A la fin du discours de la star du Mbalax, le cercueil a été mis dans le corbillard en direction du cimetière musulman de Yoff. Sa maman Gagnesiry Fall et ses amis qui l'ont accompagné à sa dernière demeure étaient inconsolables.

Bineta DIOUF

ME BABA DIOP CONTRE-ATTAQUE «Tout décret basé sur cet avis sera attaqué pour excès de pouvoir»

«Nous estimons que la diplomatie l'a remporté sur le droit parce que le droit était avec nous. Nous allons continuer le combat parce qu'après cet avis, le président de la République devra prendre un décret d'extradition. Et la loi nous donne la possibilité d'attaquer ce décret devant la chambre administrative de la Cour suprême. Notre requête était motivée par la violation de la procédure ; les articles 11 et suivants de la loi 71-77 ont été violés. Le parquet général était d'accord sur cela car il n'avait aucun argument à apporter. Nous sommes impatients de voir comment la Chambre d'accusation a motivé son avis parce que cela me paraît extraordinaire. Par rapport à toutes ces violations, le parquet n'a pas pu apporter de réponse, mais malgré tout la Chambre a émis un avis favorable. Mais d'ores et déjà, tout décret basé sur cet avis sera attaqué pour excès de pouvoir. Parmi les conditions de fond pour l'extradition, les faits, objet de la demande, ne doivent pas avoir une connotation politique ou militaire. Or tout le monde sait que dans cette affaire, il s'agit de militaires qui ont agi dans le cadre de l'exercice de leur fonction.



Même si l'infraction se détache des faits, le statut militaire de ces fonctions ne pouvait pas se détacher des faits. C'est pourquoi, nous pensons que de par le mobile et le caractère des faits, il y a une fonction militaire qui s'y attache. De ce point de vue, on ne peut pas demander l'extradition encore que les faits ont été commis dans un contexte de pouvoir politique exercé par les militaires. Sur ce point, les faits ont une connotation politique. Toumba Diakité a débarrassé la Guinée de Dadis Camara qui était instigateur des exactions contre le peuple et les opposants. Débarrasser Dadis de la Guinée, c'est la sauver et c'est ce que Toumba a fait».

M. CISS

VOTE DU PROJET DE LOI PORTANT MODIFICATION DU CODE DES TELECOMMUNICATIONS

L'accès à internet à moindre coût réclamé par les députés

Accroître l'accessibilité et l'usage des services de l'internet haut débit et promouvoir l'essor d'une économie numérique compétitive et inclusive, voilà entre autres, les objectifs de la modification du Code des télécommunications qui a été voté hier à l'unanimité à l'Assemblée nationale.

Les députés ont voté à l'unanimité le projet de loi portant modification du Code des télécommunications. Cette loi permet au secteur des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (Ntic) d'être en conformité avec le

droit communautaire. La loi a introduit le régime d'autorisation d'opérateur d'infrastructures pour renforcer l'accessibilité à l'infrastructure des télécommunications et la baisse des coûts.

Le texte de loi voté hier

apporte les innovations suivantes : l'assouplissement des conditions de fourniture d'accès à internet dans le sens notamment de la soumission de cette activité à un régime d'autorisation générale, la facilitation de l'entrée des fournisseurs d'accès à internet sur le marché des télécommunications, l'accroissement du niveau de concurrence et d'investissement privé sur le marché haut débit, la démocratisation de l'usage de l'internet. Cependant, les députés qui ont pris la parole sont revenus sur les arnaques sur la téléphonie comme les promotions de crédits, la sécurisation des données personnelles et le monopole des services de télécommunication. L'internet à haut débit est demandé pour tout le pays. Les parlementaires ont aussi réclamé l'accès à internet dans certaines zones comme Bakel, Tambacounda et Kédougou. Au niveau des zones frontalières avec la Gambie, la situation reste préoccupante, car il faut passer par l'international gambien pour pouvoir joindre les compatriotes établis en territoire sénégalais, de l'avis des députés.

Prenant la parole, le ministre des Postes et télécommunica-

tions a indiqué que la couverture intégrale de l'ensemble du pays est prévue vers 2025. «Le Président Macky Sall a mis en place un projet appelé Puma avec son volet relatif à la couverture des zones frontalières. A l'occasion de la mise en place de la Tnt, l'attribution des fréquences a été gelée uniquement au niveau de la région de Dakar. A ce jour, 386 fréquences ont été attribuées, mais plus de la moitié ne sont pas utilisées. Le Cnra préconise un audit des fréquences, car un toilettage s'avère indispensable», dit-il. Le ministre Yaya Abdoul Kane pense que la mise en œuvre de la stratégie sur la cyber sécurité permettra d'améliorer de façon efficiente notre système de sécurité.

«LES COLLECTIVITÉS LOCALES VONT TROUVER UNE SOLUTION DURABLE POUR PERCEVOIR LES TAXES QUE LES OPÉRATEURS LEUR DOIVENT»

Pour ce qui est des collectivités, le ministre des Télécommunications renseigne : «par rapport aux collectivités locales, le problème existe. Et en tant que maire, nous rencontrons des problèmes pour la collecte de l'impôt et des taxes au niveau du

Gouvernement et avec l'Assemblée, il y a une commission. Les travaux de cette commission nous permettront de trouver une solution durable et définitive pour que les collectivités locales puissent percevoir les taxes que leur doivent les opérateurs qui ont installé des infrastructures au niveau de leurs territoires», affirme le ministre avant de revenir sur les projets en cours. «Nous avons identifié beaucoup de réformes et des projets dont le coût global est estimé à 1360 milliards et nous pensons que la mise en œuvre de cette stratégie permettra au Sénégal de régler le défi de la couverture de l'accès, mais également de tirer profit de l'économie numérique».

Les innovations de cette loi sont relatives surtout aux fournisseurs d'accès à internet. «Ces fournisseurs sont soumis au régime des licences. Maintenant, avec l'adoption de cette loi, les licences ne sont plus exigées. Il suffit juste d'avoir une autorisation pour pouvoir être un fournisseur d'accès à internet». Par ailleurs, le ministre a annoncé la procédure d'appel d'offres d'opérateurs mobiles virtuels.

Mame Diarra DIENG

ELECTIONS GENERALES DE REPRESENTATIVITE EN MAI 2017

L'Etat valide la candidature de 14 centrales syndicales

En vue des élections générales de représentativité syndicales, le ministère du Travail, du Dialogue social, des Organisations professionnelles et des Relations avec les institutions a sorti un arrêté fixant la liste des centrales syndicales autorisées à participer à ces élections. Il s'agit de 14 centrales syndicales.

Après les dernières élections de représentativité syndicales organisées en 2011, plusieurs acteurs du milieu ont réclamé un scrutin pour savoir qui est qui, car il y a une prolifération des syndicats dans le pays. Cela entraîne aussi un manque de lisibilité faisant que l'Etat a souvent des problèmes d'interlocuteurs crédibles lors des mouvements d'humeur des syndicats. Pour mettre fin à cette «pagaille», les élections générales de représentativité syndicale sont prévues le 11 mai 2017.

Dans le cadre de la préparation de ces élections, le ministre du Travail, du Dialogue social, des Organisations et des Relations avec les institutions, Mansour Sy, a sorti un arrêté fixant la liste des centrales syndicales autorisées à participer aux

élections générales de représentativité des centrales syndicales de travailleurs. Ces centrales sont au nombre de 14. L'arrêté fixant le nombre tire sa valeur juridique d'après le ministère du Travail de la loi du 1er décembre 1997 portant code du Travail, notamment en son article L85 Bis ; du décret du 09 juillet 2014 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la présidence de la République, la Primature et les ministères, modifié. Le document a aussi invoqué l'arrêté ministériel du 14 octobre 2016 abrogeant et remplaçant l'arrêté du 22 mars 2010 fixant les règles d'organisation des élections générales de représentativité des cen-

trales syndicales des travailleurs.

A l'issue de la période de dépôt des candidatures ouverte du 10 au 30 novembre 2016 et après vérification des dossiers de candidatures reçus, 14 centrales syndicales des travailleurs sont autorisées à participer aux élections. Les candidats en lice sont la Confédération démocratique des syndicats Libres (Cdsl), la Confédération nationale des Travailleurs du Sénégal (Cnts), la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal/Force de changement (Cnts/Fc), la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal/Force de changement authentique (Cnts/Fc-A), La Confédération des syndicats autonomes (Csa), la Fédération générale des travailleurs du Sénégal/Tendance A (Fgts/A) ; la fédération générale des Travailleurs du Sénégal/Tendance B (Fgts B) ; l'Organisation générale des Travailleurs du Sénégal (Ogts), l'Union démocratique des tra-



vailleurs du Sénégal(Udts) ; l'Union démocratique des travailleurs du Sénégal-Force Ouvrière(Udts-Fo) ; l'Union nationale des syndicats autonomes(Unsas) ; l'Union nationale des travailleurs démocratiques(Untd) , l'Union des travailleurs libres du Sénégal/Tendance B (Utls/B)

et l'Union des travailleurs du Sénégal (Uts).

Dans les prochaines semaines, ce sera donc la campagne ouverte dans les centrales syndicales qui voudront toutes charmer les travailleurs pour être majoritaires.

Oumar KANDE

BUDGET DE PLUS DE 66 MILLIARDS DE LA VILLE DE DAKAR

La mouvance présidentielle dénonce «un trésor de campagne»



Le Conseil municipal de la Ville de Dakar a voté son budget 2017, hier, dans une ambiance houleuse. Le budget 2017 de la collectivité locale dirigée par Khalifa Sall a été arrêté à 66.673.046.025 Fcfa. Un budget conséquent qui, apparemment, fait peur aux conseillers de la mouvance présidentielle qui estiment que Khalifa Sall détient un budget de campagne en perspective des élections législatives du 2 juillet prochain. Pour l'apériste Ibrahima Sall, le maire de Dakar dispose d'un trésor de guerre, puisque 500 millions Fcfa sont prévus pour la communication, entre autres dépenses floues.

Décidément, la mouvance présidentielle ne rate aucune occasion pour tenter de bloquer et de dresser des obstacles sur le chemin du maire de Dakar, Khalifa Sall. Hier, le Conseil municipal de Dakar a adopté le budget 2017 de la collectivité locale arrêté à 66.673.046.025 Fcfa. Cependant, compte tenu de la situation politique qui prévaut entre la mouvance présidentielle et le camp du maire de la capitale, cette séance n'a pas été de tout repos. Tout d'abord, il y a eu des difficultés pour atteindre le quorum de 52 conseillers pour pouvoir démarrer le travail. Il a fallu attendre plus d'une heure de temps pour que ce quorum soit atteint. Après le vote du budget, les contradictions ont jailli de nouveau. En effet avec ce budget de plus de 66,6 milliards Fcfa, les membres de la mouvance présidentielle ont affiché leurs craintes et exprimé leurs suspicions. Dans ce budget, 40 milliards Fcfa sont destinés au

fonctionnement, tandis que les 26 milliards sont prévus pour l'investissement. Une situation qui inquiète les proches de Macky Sall qui accusent à tort ou à raison Khalifa Sall de se constituer un trésor de guerre à travers ce budget.

LES APÉRISTES PARLENT DE 1,8 MILLIARD DE DÉPENSES FLOUES DANS LE BUDGET DE LA VILLE

Appuyant leur thèse avec les rubriques du budget 2017 de la ville de Dakar, les mouvanciers brandissent les 500 millions Fcfa prévus pour couvrir la communication de l'institution dirigée par Khalifa Sall, les 100 millions pour les dépenses de prestiges comme les voyages. Ibrahima Fall, conseiller municipal, membre de l'Apr, parle d'un «budget de campagne». Car au delà de tout ce qui précède, il est prévu aussi 850 millions Fcfa en guise de fonds aux indigents (aide en période de fête ou pour les nécessiteux),

350 millions Fcfa en divers. En tout, il y a 1,850 milliard Fcfa dans le budget de la Ville de Dakar que les conseillers de la mouvance présidentielle jugent floues. Avec les élections législatives prévues en milieu d'année, les proches de Macky Sall suspectent Khalifa Sall de vouloir utiliser cette force de frappe financière pour battre campagne et se décrocher des soutiens de taille.

KHALIFA SALL : «JE TROUVERAI D'AUTRES MOYENS POUR BATTRE CAMPAGNE»

Pour éviter toute polémique sur l'utilisation des ressources du budget 2017 et pour prouver sa bonne foi, le maire socialiste a balayé d'un revers de main ces accusations. Khalifa Sall a soutenu qu'il ne compte pas sur ce budget pour battre campagne et il trouvera d'autres moyens pour financer sa campagne électorale.

Oumar KANDE

RECONSTRUCTION DE LA GRANDE MOSQUEE DE PIKINE

Macky Sall offre un édifice de 700 millions aux fidèles musulmans

Le président de la République a procédé hier à la pose de la première pierre de la nouvelle grande mosquée de Pikine. Cet édifice religieux sera érigé en lieu et place de l'actuelle mosquée qui date de 1952. Ce sera sous la forme d'un complexe religieux très moderne. Devant des responsables politiques, dignitaires religieux et notables, le Président Macky Sall rappelé l'importance de ce projet d'un coût de 700 millions Fcfa qui vise à doter Pikine d'un grand centre religieux au Sénégal

Le geste est sûr et la prise ferme. D'un coup de truelle digne d'un maçon, Macky Sall étale le ciment sur une surface plane avant de placer une brique dessus. Une salve d'applaudissements retentit alors depuis les rangées de notables et délégués de quartiers présents sur le parvis de la mosquée. Le président de la République vient ainsi de lancer la reconstruction de la grande mosquée de Pikine. Ce futur édifice va répondre à tous les critères de sécurité et de confort pour les 2.500 fidèles qu'il prévoit d'accueillir. Cette mosquée va s'étendre sur une surface de 1792 m². Il est prévu d'ériger des parvis extérieurs et une petite mosquée pour les femmes. La structure qui sera construite en béton armé sera aussi dotée de grandes coupes d'une hauteur de 10 mètres ainsi que des minarets qui culmineront à 15 mètres. Des rampes d'accès pour handicapé et une climatisation feront aussi partie du dispositif de l'édifice, selon les services de

la Présidence de la République. Ce projet, selon Macky Sall, entre dans le cadre du Programme de modernisation des cités religieuses. «La réalisation de cette nouvelle mosquée répond à une doléance qui m'a été transmise par les autorités religieuses de Pikine, lors du dernier Conseil des ministres décentralisé. Cette mosquée sera d'une grande utilité pour la ville de Pikine. La religion est un vecteur d'unité et de paix pour notre pays. Donc, il est de notre devoir d'aider les fidèles musulmans ou chrétiens à avoir des lieux de culte digne de ce nom», déclare-t-il. En présence des personnalités

politiques et religieuses, le maire Abdoulaye Timbo, le député Mansour Sy Djamil, Ousmane Diop (imam ratib de Pikine), entre autres, Macky Sall a demandé aux entrepreneurs de respecter les délais de livraison des travaux. «La livraison de l'ouvrage religieux est prévue dans 10 mois. Nous voulons que les travaux soient exécutés très rapidement. Vous n'avez pas le droit d'excéder 12 mois pour la livraison du bâtiment. Ainsi, nous pourrions revenir l'inaugurer dans moins d'une année», dit-il avec force. Prenant la parole, Mansour Sy Djamil, représentant de Serigne Abdoul Aziz Sy Al Amin, affirme que cette reconstruction est une bénédiction pour tous fidèles de Pikine. «Ce lieu de culte est un plus pour toute la ville et je pense que toutes les confréries religieuses vont se sentir honorées par cet ouvrage. J'ai toujours espéré qu'une fois élu que (ndlr :



Macky Sall) vous rendrez grâce à Dieu. Par ce geste, vous œuvrez pour la gloire du Seigneur qui vous a permis d'accéder à la magistrature suprême», soutient le parlementaire. Ousmane Diop, Imam Ratib de la Grande mosquée de Pikine, magnifie aussi cette initiative. «Nous remer-

cions le Président pour ce geste qu'il vient d'effectuer en faveur de toute la communauté musulmane de Pikine. L'Islam est le ciment de notre société. Donc, il est nécessaire de le consolider pour le bien de nos populations», a-t-il déclaré.

Mamadou Makhfouse NGOM

IMPORTANTE SOCIETE DE GARDIENNAGE DE LA PLACE RECRUTE DES AGENTS DE SECURITE AGES DE 20 à 35 ans, SERVICE MILITAIRE SOUHAITE

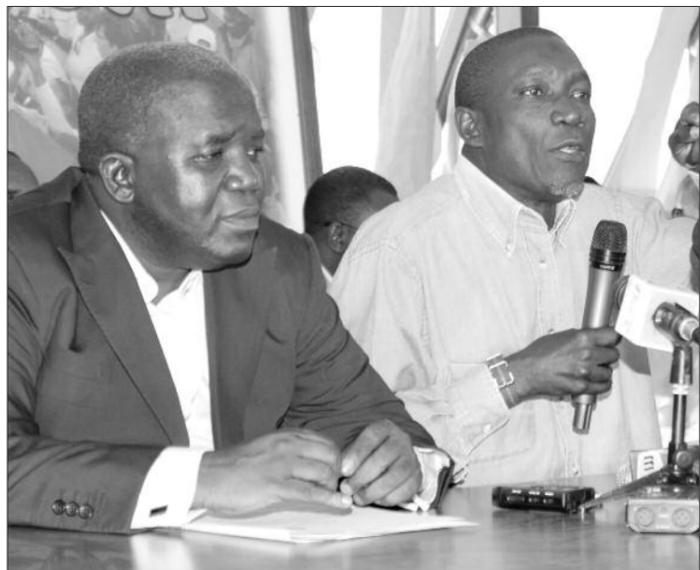
PRIERE CONTACTER CE NUMERO :
TEL : 76 388 06 40

AVIS DE VENTE

A la requête de Maître Adama Dia, Huissier de Justice à Liberté 6 extension près du camp Sékou Mballo, agissant pour le compte de Monsieur Mamadou Diouf demeurant à Bargny et autres ; Maître Mounirou Diop Commissaire Priseur 85 Cité Marine Derklé, procédera le jeudi 19 janvier 2017 et jours suivants s'il ya lieu ; à partir de 10 H à la vente aux enchères publiques de 800 tables bancs et autre objets saisis per le groupe scolaire Madibso sis au Parcelles Assainies Unité 21 n°190. Vente précédemment fixée le 31 octobre 2016.

L'OPPOSITION DEMANDE L'ANNULATION DE LA LOI ORGANIQUE SUR LE CODE ELECTORAL

Vers le report des législatives



Des députés de l'opposition ont déposé depuis hier un recours en annulation de la loi organique sur le Code électoral, adoptée récemment par l'Assemblée nationale, auprès du Conseil constitutionnel. Ces parlementaires fondent leurs argumentaires sur la rupture d'égalité entre citoyens, consacrée par ce code qui attribue à la diaspora 15 députés. Un acte qui risque de déboucher sur un report des élections législatives prévues le 2 juillet prochain, ou pire à la non participation de la diaspora aux prochaines élections législatives.

La jurisprudence 2006 est là pour le rappeler. En 2006, l'opposition sous l'inspiration de la Ld avait introduit un recours en inconstitutionnalité auprès du Conseil constitutionnel de

l'époque pour dénoncer le dispatching des sièges de députés au niveau national. Les jallabistes s'insurgeaient ainsi contre « une rupture d'égalité » qui octroyait plus de sièges à

certains départements au détriment d'autres, sans aucune base légale. Les sages de la haute juridiction avaient alors donné raison à l'opposition, en invalidant cette loi scélérate. Mais à l'époque, il y avait un vide juridique qui a entraîné ipso facto le report des législatives. Avec le recours déposé hier, par Oumar Sarr et Cie, le Conseil constitutionnel peut bien annuler la loi organique numéro 44/ 2006 du 3 janvier dernier. En effet, comme l'explique avec pertinence le porte-parole du Pds, Babacar Gaye, «les Sénégalais constitutifs de cette 15e région sont des électeurs et avant tout des citoyens de notre pays. Comme le sont aussi tous les autres Sénégalais des 14 autres régions. Qu'est-ce qui peut expliquer qu'il n'ait pas été tenu compte de la taille de la population vivant dans cette 15e région pour déterminer le nombre de sièges à pourvoir». En l'espèce, la rupture d'égalité est manifeste, puisque si l'on suit le ratio national, la population électorale de la diaspora est largement inférieure. La Constitution ayant consacré

l'égalité des citoyens, risque d'être rudement éprouvée dans cette affaire.

En cas d'annulation par le Conseil constitutionnel, c'est le retour au statu quo ante. Autrement dit, l'ancien code électoral s'applique de fait. Qui plus est, on est à moins de six mois des législatives. Or dans l'espace communautaire de la Cedeao, il n'est possible de modifier la loi électorale à six mois du scrutin qu'en cas de

consensus entre les différentes parties. Or jusque-là, le fossé est large entre l'opposition et le pouvoir sur cette question. En conséquence, le report des législatives se précise surtout qu'au delà des risques réglementaires qui pèsent, une rumeur prêtant au chef de l'Etat la volonté de les reporter pour ne pas indisposer la classe maraboutique, circule avec acuité.

Amadou BA

ABDOULAYE SOW NOMME PRESIDENT DU CONSEIL D'ORIENTATION DU PRODAC Ses partisans saluent l'acte de Macky Sall

La nomination d'Abdoulaye Seydou Sow comme président du Conseil d'orientation du Programme des domaines agricoles communautaires (Prodac) est fortement magnifié par ses partisans à Kaffrine où un grand rassemblement a été organisé remercier le Président Macky Sall.



Les apéristes de Kaffrine qui soutiennent Abdoulaye Sow ont tenu un rassemblement au cours duquel ils ont remercié le Président Macky Sall pour avoir promu leur leader Président du Conseil d'orientation du Programme des domaines agricoles communautaires (Prodac). Des responsables politiques, des maires ainsi que des sympathisants d'Abdoulaye Sow ont fait le déplacement pour saluer sa nomination intervenue le mercredi 4 janvier 2017 en conseil des ministres.

Au cours des différentes allocutions, les orateurs ont été unanimes à reconnaître les capacités du nouveau président du Conseil d'orientation du Prodac à mener à bon port cette mission. «Il est intègre, il est jeune et il est compétent. C'est pourquoi, nous avons confiance en lui à l'instar du président de la République», indique le commandant à la retraite El hadji Baba Niang. Pour lui, Abdoulaye Seydou Sow «a la carrure pour apporter une pierre à l'édifice pour que le développement du Sénégal s'accélère grâce à l'agriculture». Par cette mobilisation, les partisans du nouveau Pca du Prodac veulent encourager ce dernier à aller

de l'avant.

Ils promettent de l'accompagner pour d'autres triomphes électoraux à Kaffrine. «L'Apr a toujours été majoritaire dans le département de Kaffrine. Nous contrôlons 7 communes sur les 9 que compte le département. Il n'y a que les communes de Kayi et de Kaffrine qui ne sont pas dans l'escarcelle de l'Apr», souligne M. Niang. Pour lui, la différence de plus de 2.000 voix obtenue devant le Parti Socialiste (Ps) lors des dernières élections locales sera largement dépassée à l'occasion des prochaines législatives. Poursuivant, il indique que c'est grâce Abdoulaye Sow que l'Alliance pour la République (Apr) s'est redynamisée après avoir traversé une mauvaise passe dans le Ndoukoumane.

A noter que l'absent le plus présent était Abdoulaye Sow. Du Congo où il se trouve avec l'équipe nationale de football dans le cadre de la Coupe d'Afrique des Nations (Can), il a exprimé au bout du fil sa joie et sa reconnaissance pour la grande mobilisation.

Mbacké SARR

POUR LA CREDIBILISATION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

La Cndt prévoit un outil de diagnostic

La Commission nationale du dialogue des territoires (Cndt) a tenu hier sa 2ème session ordinaire au cours de laquelle le secrétaire permanent, Arona Ba, a annoncé la mise en place d'une plateforme dédiée à l'appropriation et à l'expérimentation du modèle d'outil de la Cndt, pour le diagnostic territorial.

«Promouvoir la crédibilisation du développement territorial et faciliter la planification d'une bonne politique publique». C'est la mission que s'est assignée la Commission nationale du dialogue des territoires (Cndt) qui prévoit dans ses perspectives la mise en place d'une «plateforme dédiée à l'appropriation et à l'expérimentation du modèle d'outil de la Cndt, pour le diagnostic territorial». Selon le secrétaire permanent de la Cndt Arona Ba, cette plateforme permet de territorialiser le Pse dans les collectivités locales. C'est pourquoi, sa réalisation se fera en collaboration avec le ministère de la Gouvernance locale. «Cet outil aide à territorialiser les politiques publiques. Aujourd'hui, tous les indicateurs du Pse ont pu être localisés dans les territoires. Nous voulons faire en sorte que chaque commune du Sénégal puisse disposer de la situation de référence qui rencontre et

qui poursuit ses indicateurs. C'est une forme de contribution de la Cndt dans la crédibilisation du diagnostic territorial», confie-t-il.

Pour le secrétaire permanent, cet outil va permettre à la Cndt de savoir comment déterminer les ressources qui doivent être valorisées dans le cas de l'intercommunalité sous forme de projet. S'agissant toujours des perspectives de partenariat, il faut retenir que la Commission nationale du dialogue des territoires a également rencontré l'Agence de développement local (Adl), l'Agence nationale d'aménagement du territoire (Anat) avec lesquelles elle est en train de planifier des projets de conventions. « Ces projets tournent autour des actions spécifiques, la maîtrise de l'information territoriale ou d'intercommunalité de coopération territoriale. Et enfin, nous avons rencontré la commune de Rufisque en perspective des phases



pilotes que nous devons conduire. Car, la Cndt a choisi d'investir les villes de Pikine, de Rufisque et de Guédiawaye et deux départements (Louga et Kolda) et le pôle territoire du Sine-Saloum pour élaborer le schéma de cohérence territoriale qui permet de donner la carte d'intercommunalité qui permet de déterminer la carte des ressources pour les terroirs afin de pouvoir les valoriser au sein de projet d'intercommunalité dédiés», indique-t-il avant de renseigner que le Budget de la Cndt tourne autour de 430 millions. Un budget que Arona Ba juge très maigre.

Mama Katherine DIOUF

CLÔTURE DE LA SESSION DE L'UNIVERSITE PAYSANNE A THIES

Les acteurs déplorent le faible niveau d'engagement des autorités politiques

Les rideaux sont tombés sur la quatrième session de l'Université paysanne tenue au siège de la Fédération des organisations non gouvernementales du Sénégal (Fongs) à Thiès et regroupant des participants venus des différents pays membre du réseau des organisations paysannes et de producteurs agricoles de l'Afrique de l'ouest (Roppa). Au terme de 5 jours de travaux, un bilan satisfaisant a été tiré, mais les acteurs ont déploré le faible niveau d'engagement des autorités politiques, pour développer durablement le secteur agricole.

Pour former les producteurs et les outiller face aux enjeux de l'heure, le Réseau des organisations paysannes et de producteurs agricoles de l'Afrique de l'ouest (Roppa) vient de tenir la quatrième session de son université paysanne. C'est le siège de la Fédération des organisations non gouvernementales du Sénégal (Fongs) à Thiès qui a abrité les assises, avec la présence de producteurs et d'acteurs venus des différents pays membres du Roppa, comme le Cameroun, le Burkina Faso, le Niger, la Guinée, le Togo, du Bénin, le Ghana, le Sénégal. Au terme de 5 jours d'intenses travaux, de nouvelles orientations ont été déclinées pour que les préoccupations du secteur soient mieux prises en charge. Mais selon Djibo Bagna, agriculteur du Niger et Président du Conseil d'Administration du Roppa, les acteurs ont égale-

ment déploré le faible niveau d'engagement des décideurs politiques, pour développer durablement le secteur agricole. Selon lui, des manquements sont en tout cas notés dans la mise en œuvre des politiques, tant au niveau régional que national. Au niveau régional par exemple dit-il, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) avait décidé de mettre en place une réserve alimentaire et des outils de financement de l'agriculture. Mais 10 ans après se désolait-il, l'organisation sous-régionale n'a mis aucun rond dans le dispositif. Et de poursuivre : «tous les financements que nous avons, viennent de l'Union européenne, de la Banque mondiale, etc. Nous voulons que la Cedeao apporte effectivement son apport et que cette même dynamique soit de mise

dans les différents pays». A l'en croire, la question fondamentale est de déterminer le modèle d'agriculture dont le système a besoin et les types de financements qui doivent l'accompagner. Et dans ce cadre note le Pca du Roppa, il faut que des lignes soient identifiées dans les budgets, pour prendre en charge ces questions d'agriculture, d'élevage, mais des actions à mener, pour gérer les ressources naturelles. Par exemple souligne-t-il, quand l'occident a remarqué que ses océans étaient en train de se vider de leurs poissons, il a décidé de faire observer une pause dans les activités de pêche. Mais dans le même temps, il s'est arrangé pour signer des accords avec les Etats Africains, pour permettre à ses pêcheurs de venir exercer librement dans nos eaux et détruire par conséquent nos ressources halieutiques. «Nous devons être à même de prendre de telles mesures, pour avoir par exemple des systèmes rotatifs, permettant au sol de reprendre sa fertilité et récupérer dans le même temps certaines ressources qui sont en train de disparaître»,

ajoute-t-il.

«LA CRISE DE 2008 A ADMINISTRE LA PREUVE QUE C'EST INACCEPTABLE D'ÊTRE A LA MERCI DE L'EXTERIEUR»

«Il y a plein d'initiatives pouvant permettre d'établir des politiques cohérentes, qui tiennent compte des préoccupations de tous les acteurs», souligne le Pca du Roppa avant de poursuivre qu'il «y a des zones où il est possible d'augmenter la production, il suffit tout simplement de mettre à la disposition des producteurs, des financements à des taux acceptables, avec des mécanismes d'accès, permettant non seulement aux producteurs d'aller de l'avant, mais aussi à l'Etat d'avoir des ressources».

Si les producteurs n'ont pas accès aux crédits et aux subventions et si les produits étrangers continuent d'inonder nos marchés martèle le Pca du Roppa, ce sera toujours utopique de parler de développement agricole. Pour lui, la crise de 2008 a déjà administré avec pertinence la preuve que c'est inacceptable d'être à la merci de l'extérieur, en ce qui concerne l'alimentation. La quatrième session de

l'Université paysanne a permis aux participants de passer au peigne fin trois modules. Il s'agit d'abord selon Djibo Bagna Pca du Roppa de passer en revue les opportunités de renforcement des capacités, pour doter les leaders de compétences stratégiques, pour faire face aux enjeux des activités et défendre les intérêts du secteur. Pour le deuxième module, il explique : «nous avons essayé de comprendre comment nous comporter face aux nouveaux défis ? C'est ainsi que des notions comme l'exploitation familiale, la souveraineté alimentaire, le financement de l'agriculture, mais aussi la notion de modernisation ont été reconduits dans le document. Et pour le troisième module, il a été question de la problématique de la gestion des ressources naturelles, de faire revivre les sols à travers la maîtrise de l'eau, de la prise en compte des changements climatiques, de l'abandon des jeunes de l'agriculture et de faire en sorte que les femmes soient beaucoup plus actives dans l'agriculture».

Mbaye SAMB

CONTRIBUTION : Un Sénégal bien à l'endroit

Il y a longtemps que je ne me suis plus exprimée par ce moyen qu'est l'écriture. Ce n'est pas que je ne puisse plus le faire ou que je ne le veuille plus. C'est qu'il y a tellement de bruit et de cacophonie que le silence n'en est devenu que plus éloquent. Tout le monde s'exprime sur tout et je craignais de ne plus être audible.

Cependant, il arrive un moment où se taire relève de la complicité au laisser-dire et laisser-faire. Cela n'a jamais été ma culture. Ni sociale, ni politique.

Je choisis aujourd'hui de un peu reparler de politique, autrement que par les actes que je pose ; parce qu'en définitive, je pense qu'en la matière, c'est plutôt par le terrain qu'on doit s'exprimer. Pour tout politique donc, homme ou femme, c'est la mobilisation des populations, militants et sympathisants, qui importe. Pas seulement les capacités de construction intellectuelle et de conceptualisation, quelquefois assez déconnectées.

Par la grâce de Dieu, je crois pouvoir me réclamer des deux à la fois (être sur le terrain et manipuler les concepts). C'est pourquoi il m'est devenu insupportable de laisser-dire. J'ai la chance d'avoir été depuis 1973 (alors que nous nous faisons renvoyer en classe de première, des écoles normales William Ponty et de jeunes filles de Thiès) de tous les combats pour la démocratie dans

notre pays. J'ai vécu les espérances de 2000 et le naufrage par lequel tout cela a fini. J'avais cru mener un dernier combat pour le sauvetage de notre pays en 2012. Et je disais justement dans un débat à la veille de la présidentielle de cette année là, que j'étais en train de me battre pour défaire le régime d'alors et aller à la retraite. Ce fut donc pour moi l'accomplissement dès lors qu'une seconde alternance est intervenue le 25 mars, puis un nouveau président installé le 02 avril.

Ministre depuis le 03 avril, la position m'a permis de confirmer toutes les suspicions sur les ravages qu'avait connu notre pays. J'en suis toujours à considérer, que tenir debout encore aujourd'hui, relève du miracle : une économie exsangue, une société déstructurée et délabrée, un peuple moralement anéanti, c'est cela que le régime précédent a légué à la postérité.

Une nouvelle équipe est arrivée. Avec tous les moyens de repartir tout de suite pour « les sommets » ? Probablement non ! Le gouffre était trop profond et les chiffres le disent très clairement ! Il y a juste que je ne parlerai pas tellement chiffres cette fois-ci.

Cette équipe là, à laquelle Dieu a donné un leader du nom de Macky SALL, tente de ramener le Sénégal à flot, de le faire émerger. Le chemin est forcément rude car les espoirs sont énormes, les gens aux aguets et,

à tous les biefs, ont tendance à voir les démons revenir. Ne dit-on pas que « chat échaudé craint l'eau froide » ?

Je puis témoigner pour ce qui me concerne et pour ce que j'en sais, que nous avons à la tête de ce pays un homme intelligent, sensible aux problèmes des populations et plein d'humilité. Il s'agit d'un délégué qui mérite d'être accompagné parce que nous avons très majoritairement décidé de lui confier les destinées de notre pays. Il me semble que c'est une responsabilité que la coalition Benno Bokk Yakaar s'était donnée et qu'elle a donc devoir d'assumer.

En tout état de cause, le Bureau Politique de la Ligue Démocratique était engagé à faire de cette seconde alternance une réussite.

Certes, probablement que les choses ne marchent pas au rythme que chacun aurait souhaité. Mais ce n'est pas le but du jeu ! Il s'agit de travailler pour tout le monde et sur un terme pas encore échu. Certains s'y retrouveront et d'autres pas. J'ai juste la faiblesse de croire que ceux qui ne s'y retrouvent pas nourrissent des desseins partisans.

En effet, ou ils sont déjà passés aux commandes et on sait de quoi ils sont capables ; ou ils ne sont pas encore passés et ils sont impatients. Que ces derniers prennent quand même le temps de construire une offre politique alternative crédible et de mar-

cher vers les prochaines échéances de façon sereine et méthodique. Pour ma part, j'estime que l'instrument que constitue BBY, avec une longévité inédite, survivant par la volonté d'hommes et de femmes équilibrés, doit justement être consolidé et s'engager davantage dans l'atteinte des objectifs définis dans le Plan Sénégal émergent.

Faire inscrire les sénégalais sur les listes électorales participe d'ailleurs de cet impératif.

Je suis moi-même à la tête d'un conseil municipal, autre lieu d'exercice de pouvoirs et de gestion de proximité par excellence. De cette position comme de bien d'autres, je compte les réalisations pour le mieux être des populations. Quant elles me disent de remercier le Président Macky SALL pour leurs enfants dont les frais de location ont baissé, pour les prix stabilisés des produits de consommation courante, pour les extensions de réseaux d'eau et d'électricité, pour les pistes et routes du désenclavement, pour les classes construites ou les spéculations agricoles fortement appuyées, etc..., je relativise le discours de salons de quelques amis et le considère même passablement décalé.

Je voudrais donc dire très fort que je n'ai pas envie d'être à la marge de ce qui se joue sous nos yeux. Acteur, sous plusieurs rapports de ce qui va être le bilan en 2019, je voudrais

dire mon engrage dans Benno et engager les femmes de la Ligue Démocratique que j'ai l'honneur de diriger à accompagner les projets sociaux et autres du Président de la République. Le Sénégal est en train de passer de l'immobilisme à une dynamique d'émergence ; de l'échelle de la réforme à celle de la révolution.

Tout n'est pas parfait cela va sans dire. S'il avait suffi de 4 années, on l'aurait su ! Il y a même surement des erreurs. Mais seul Dieu ne se trompe pas et pourtant, il se produit toujours des choses dans nos vies dont nous ne sommes pas satisfaits. Nous cherchons, à notre dimension d'homme à les changer. Travaillons donc à changer positivement les choses en dialoguant en nous gérant les uns les autres par nos qualités et non par nos défauts comme le préconisait le Pr BATHILY.

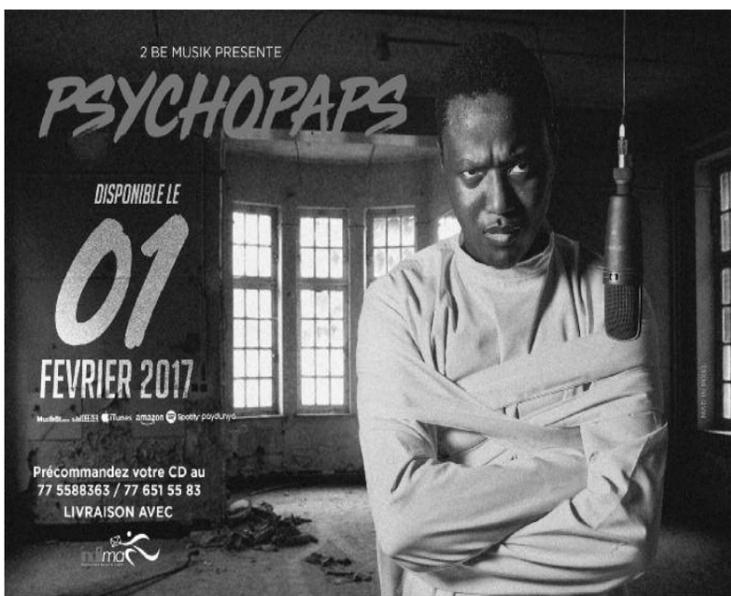
P.S : Je félicite le Président Sall d'avoir bien voulu porter la candidature du Professeur Abdoulaye BATHILY à la tête de la Commission de l'Union Africaine et le remercie pour la considération qu'il a pour notre parti.

Vive le Sénégal qui bouge !

*Khoudia MBAYE
Ancienne SGA de la LD
Présidente du Mouvement
national des Femmes
Ministre en charge des
Investissements
Maire de Gandon.*

MOTS FLECHES 1

Bohémien		Foi		Lisière		Eloigné		Orateur grec		Fric		Réjouissance	
Affreuses						Edenté		Lieu de fouilles				Pierre tombale	
Jeune rongeur		Dépouillai		Sépia						Levant			
				Siège de la République Française						Durabilité			
								Étude					
Énergie						Ville allemande				Terre émergée			Dieu gaulois
Fuit						Vagabonde							
				Artère partant du coeur		Particule		Carreau de pierre					
Oiseau aquatique								Intelligence et humour		Grandes ouvertes			
Salades							Epées						
										Lac des Pyrénées		Fin de messe	Opinion favorable
Troisième personne du pluriel		Longue période				Dépôts-sédiments							
		Poème				Lettre grecque							
			Pratique			Étriqués							Primordiale
										Visage			
Cratère sur la lune	Exécuté					Pronom personnel				Vert			
	Arbrisseau du Brésil					Primate							
				Laiteuse								Cité engloutie	
				Petit ruisseau								La loi du silence	
Fruit													
Genres au cinéma						Panneau mobile		Magicienne		Organisation pour la santé			
										Vient de rire			
							Pubère						
Devant Guevara				Note de musique			Prophète d'Israël					Arrose	
Qualité d'huiles							Cube de jeu					St-Omer	
			Enveloppe de caoutchouc	Spectacle au far-west						Rongeur			
				Métal						Perroquet			
Plissée	Rognon	Divisible par deux						Altérai					
								Partie tendre					
							Bigla						Rivière suisse
							Un sens						
Fédération		Un allemand				Autorisation						Devant Capone	
		Germanium				Note de musique						Geste de scout	
						Silencieux				Bastringue			
Natif			Poisson plat					Perdu					



Dakar24.net

L'INFORMATION 24H/24

dakar24.net@gmail.com
ibrahimakhs@gmail.com

77 507 66 85
77 998 10 44

AGENCE DE TRADUCTION
TRANSLATION AGENCY

ANGLAIS FRANÇAIS
Une expertise au service de l'entreprise

TEL : 77 655 74 68

RAPIDITE- QUALITE
CONFIDENTIALITE

HOROSCOPE

BÉLIER

Vos échanges sont au premier plan. Vous n'obtiendrez rien en parlant plus fort que vos interlocuteurs, mais plutôt en baissant le ton pour les forcer à vous écouter. C'est une tactique éprouvée et qui marche à tous les coups ; à utiliser surtout si vous êtes né en fin de signe, autour du 18 avril. Vos arguments seront malins et irréfutables. En revanche, né autour des 6, 7, 8 avril ça ne sera pas facile car vous aurez affaire à des interlocuteurs qui feront la sourde oreille.

TAUREAU

Une transaction pourrait ne pas se passer comme vous le désirez. Au lieu de vous montrer cassant et de tourner le dos, essayez la méthode douce, la négociation. Tout se négocie en ce bas monde, c'est beaucoup mieux que d'imposer votre volonté sans discussion possible, même s'il s'agit d'un enfant. Plus que les autres les natifs de fin avril ont intérêt à employer cette méthode douce car un bon aspect de Vénus les aidera et ils sauront caresser leur interlocuteur dans le sens du poil.

GÉMEAUX

En dehors de Vénus/Neptune dont il a été question hier, vous devez aussi supporter la dissonance de Mars, 2e décan. Vos relations avec l'autorité sont... improbables. Pour ne pas dire pourries. Certains natifs ont toujours eu des problèmes avec l'autorité, celle des parents pour commencer, des professeurs, et aujourd'hui celle de leurs supérieurs. Et cela pouvant se retourner contre vous, vous devriez être plus malin et avaler la pilule en vous disant qu'un jour, à force d'ambition, c'est vous qui serez le chef et qui donnerez les ordres.

CANCER

Je voudrais bien savoir d'où vous vient l'idée que vous êtes en perte de vitesse, qu'on ne se rend pas compte de tout ce que vous faites... Ne vous dévalorisez pas. Il semble que c'est juste un moment de faiblesse, dans le courant de la journée, et seulement si vous êtes né après le 7 juillet. De plus, né autour du 12, vous recevez la dissonance Soleil/Uranus qui est exacte aujourd'hui et qui ne peut que vous inquiéter au sujet de votre avenir ou de celui de votre famille.

LION

Les natifs du 3e décan ont tout pour eux en ce moment, de quoi rendre les autres très jaloux. Même la dissonance Soleil/Uranus sert vos ambitions à long terme. En effet, Saturne est forte en ce moment, de par la grâce du signe du mois le Capricorne, et elle est en bonne harmonie avec vous, 3e décan. Vous avez entrepris un travail de longue haleine, très ambitieux, et ceux qui sont nés entre le 13 et le 16 ont des chances d'atteindre leur objectif. En tout cas en partie.

VIERGE

Vous serez plus perfectionniste que d'habitude et dans votre désir de vous rendre utile, vous vous imposerez des obligations qui vous prendront trop de temps. Au lieu d'alourdir votre emploi du temps, essayez au contraire de l'alléger ; cela ne veut pas dire que vous ne ferez rien, bien au contraire. Mais comme tout ce que vous ferez sera l'objet de votre perfectionnisme, cela vous demandera plus de temps et en vous allégeant, vous vous donnerez ce temps dont vous avez besoin.

BALANCE

Le Soleil Capricorne est fâché avec Jupiter, qui s'est établie dans votre 3e décan. Les questions juridiques et administratives pourraient beaucoup vous tracasser ; et ce n'est pas nouveau car la planète est en place depuis un certain temps. Comment régler le problème sans que cela ait des conséquences sur le long terme ? Ne pas trop vous stresser d'abord, ensuite demander conseil à un spécialiste de la question et suivre ses indications à la lettre.

SCORPION

Né début novembre, l'amour rôde autour de vous en ce moment. Alors pourquoi tourmenter l'objet de votre flamme ? C'est justement le paradoxe de votre signe : vous ne pouvez pas aimer simplement, sans que cela prenne parfois un tour dramatique. Vous associez le drame à l'intensité, une intensité dont vous avez besoin pour être certain qu'il s'agit bien d'amour. C'est votre manière d'aimer, vous n'en changerez pas, à moins d'un important travail sur vous-même...

SAGITTAIRE

C'est clair, tout est la faute de l'autre, de celui ou celle qui vous met des bâtons dans les roues ou qui vous a fait cadeau de son virus. Notamment 2e décan : Mars est en dissonance avec vous, la Lune aussi, du coup vous imaginez des scénarios où vous n'avez aucune responsabilité. Demandez-vous si vous n'avez pas été méprisant avec ceux qui vous font des crasses aujourd'hui, ou si vous vous êtes bien lavé les mains comme le conseille la Faculté...

Capricorne

Né après le 6 janvier, vous pourriez être préoccupé par votre travail parce que vous avez un délai à respecter. Du coup, vous vous êtes mis la pression depuis hier soir. De plus, le Soleil étant pile en dissonance avec Uranus ce mardi, ceux qui sont nés autour du 11 janvier se sentiront stressés, voire angoissés à l'idée de ce qui les attend dans le futur et dont nous avons souvent parlé : un changement obligatoire, probablement dans le boulot et auquel il ne sert à rien de résister : vous devez en passer par là.

VERSEAU

Vous êtes au top de vos capacités, amis du 3e décan ! Vous avez un formidable potentiel et des perspectives d'avenir qui vous permettront de l'utiliser à fond. Toutes vos antennes sont déployées pour capter les idées qui passent et les faire vôtres. Les autres décans sont un peu moins favorisés, mais seulement pour l'instant, car il va y avoir la boucle de Vénus pour ceux de janvier, et le retour de Jupiter en bonne position pour le 2e décan.

POISSONS

Vénus est chez vous, mais en conjonction avec Neptune jusqu'à dimanche. Né début mars, méfiez-vous de tout ce qui brille et de ceux qui veulent votre bien. Car avec Neptune on est au royaume des apparences, des faux-semblants, des erreurs de jugement. Mais vous avez déjà tâté à plusieurs reprises de cette dissonance de Neptune qui peut aussi vous donner des appétits incontrôlables dans des domaines très divers. Et si vous en êtes conscient, cela vous déprime.

MOTS FLECHES 2

Ferme	Saisies immobilières	Possesseurs de biens	Choisies	Paquet de papiers Le propre de l'Homme	Incapacités de procréer Argon	Zieute	Crochets Le plus grand fleuve avec l'Amazone
Lapinières	Tuniques blanches	Haute coiffure			Norme	Thymus de veau	
Divinité égyptienne	Petit chapeau	L'Estonie			Jamais publiée	Canal excréteur	
Par la ragny, ils sont armés par une voiture	Rongeur amphibie		Rabais	Cité disparue dans la baie de Douarnenez	Endroit Humble rampant		Fatigues
Indécis	Prénom de Baba			Atribua	Cube de bois	Petit ruisseau	Enlèvement
De naissance	Revenus réguliers Pays asiatique			Établissement scolaire	Seigneurs féodaux	Après bis	Site jordanien
		Aride	Grasse		Créateurs		Destin
Pied de vigne	Agence spatiale Nivelés		Fonction	ils sont du même avis		Union des télévisions européennes	Liquides vitaux
Chute populaire	Durillon	Combat singulier			Syntoni-seur Pèsent le contenant		
				Célèbres falaises Ce village a fusionné avec Rigny	Affluent du Rhin Annonce la spécialité	Végétal	Deux fois un semestre
Distance chinoise	Imaginer				Article	Centra	
	Dégouliner	Grande école					Camarade
Tremblement de terre	Idee			Sodium	Parsesaux	Proclamation	Fleuve de Russie
				Astate		Arbre ornemental	
Qualité des huiles		Sport			Obtempérée		

SOLUTION 1 SOLUTION 2

#	C	#	E	#	E	#	B	#	S	#	E	#	V
C	O	S	M	O	P	O	L	I	T	E	S	#	E
#	S	#	E	T	A	P	E	#	E	#	S	O	N
I	M	I	T	A	T	E	U	R	#	S	A	D	E
#	O	#	T	#	E	S	S	E	N	T	I	E	L
I	S	A	R	D	#	#	#	A	I	R	S	#	L
#	#	G	A	E	T	A	N	#	A	A	#	S	E
A	G	E	#	#	A	N	E	S	#	D	A	N	S
#	E	N	S	O	R	C	E	L	A	I	T	#	#
E	N	C	R	I	E	R	#	A	N	V	E	R	S
#	R	E	I	S	#	E	#	V	#	A	L	E	S
F	E	#	L	I	T	#	S	E	R	R	E	S	#
#	#	S	A	V	A	N	T	#	A	I	S	E	S
E	P	I	N	E	S	#	A	R	D	U	#	R	I
#	L	#	K	#	S	U	R	E	#	S	E	V	E
P	A	R	A	D	E	#	L	A	C	#	D	O	S
#	T	I	#	E	#	G	E	L	#	V	O	I	T
E	S	C	A	L	E	#	T	I	T	I	#	R	E
#	#	T	R	I	#	A	T	T	E	L	E	#	#
N	O	U	E	R	#	R	E	E	L	#	S	U	C
#	E	S	S	A	R	T	S	#	E	N	T	R	A

#	L	#	O	#	E	#	#	#	I	#	O	#	A
G	A	R	N	E	M	E	N	T	S	#	S	O	L
#	B	#	T	#	E	D	I	S	O	N	#	I	L
L	A	M	A	R	T	I	N	E	#	E	M	E	U
#	T	A	R	E	#	T	A	T	A	N	E	#	M
M	A	L	I	G	N	E	#	S	#	N	A	Z	E
#	I	#	O	#	O	R	N	E	#	I	N	O	#
B	L	E	#	D	R	#	O	#	A	#	D	E	R
#	L	I	G	A	M	E	N	T	S	#	R	#	U
M	E	D	I	C	A	L	#	E	#	P	E	R	E
#	D	E	S	#	L	I	E	N	#	O	S	E	R
M	E	R	E	#	E	T	A	T	S	#	#	R	#
#	V	#	M	#	S	E	N	E	Q	U	E	#	U
H	E	R	E	S	#	#	E	#	U	R	N	E	S
#	R	E	N	T	R	E	S	#	A	N	A	L	E
E	D	I	T	#	E	N	#	E	T	E	#	#	#
#	U	S	#	V	T	T	#	N	T	#	R	I	F
O	N	#	V	A	I	R	O	N	#	G	E	R	E
#	#	V	E	R	R	A	#	U	T	#	G	E	L
S	T	A	R	#	E	V	R	Y	#	C	A	N	E
#	E	L	S	A	#	E	V	E	I	L	L	E	E

INAUGURATION DU STADE ALASSANE DJIGO

Macky Sall promet gros à Pikine

Le stade Alassane Djigo de Pikine a été inauguré hier, par le Président Macky Sall en présence du ministre des Sports Matar Ba. La réfection du stade qui dispose désormais de deux tribunes couvertes a coûté 1,374 milliards Fcfa. Le Président Macky Sall a promis de réhabiliter le marché de fruits communément appelé «marché sandicat».

Deux tribunes couvertes peintes aux couleurs du drapeau national, du gazon synthétique, des vestiaires bien équipés, on ne reconnaîtrait plus le stade Alassane Djigo de Pikine. Aujourd'hui, son image est beaucoup plus reluisante. Les responsables de l'Apr de la ville ont mobilisé des milliers de personnes venues accueillir les autorités étatiques. Avec le complexe sportif multidisciplinaire dont la pose de la première été faite en Avril 2016 et les travaux de rénovation du stade Alassane Djigo, Pikine

sera, d'après le Président Macky Sall, une ville moderne. La ville de Pikine sera très prochainement dotée d'un nouveau marché moderne de fruits qui prendra le relais du marché «sandicat». Selon le Président Macky Sall, «Pikine mérite mieux». Il n'est pas normal, d'après le Président d'investir presque un milliard pour la grande mosquée de la ville, de verser une somme d'un milliard pour rénover le stade et laisser le marché avec son image et son insalubrité à côté du stade.

Ainsi, il s'est engagé à construire un marché moderne de fruits qui prendra le relais de syndicat" a déclaré le président de la République. D'autres projets sont promis par le chef de l'État. «La route des Niayes sera élargie et aménagée avec deux fois trois voies sur 23 km. Il sera procédé à la réalisation de 5,7km de routes dans le cadre du projet de modernisation des villes dans les communes de Yeumbeul nord et sud en passant par Keur Massar et la commune de Pikine» a déclaré le chef de l'Etat. Par ailleurs, le maire de la ville a offert 200 ballons de football à l'Odcav et aux associations sportives et culturelles.

MBENDA THIAM (STAGIAIRE)



ANDRÉ AYEWE (GHANA)

«La CAN, c'est notre Coupe du monde»



A quelques jours du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des nations, André Ayew parle de ce tournoi qu'il n'a toujours pas remporté, malgré quatre participations.

Il le clame avec fierté et sans ambages : «La Coupe d'Afrique des nations, c'est notre Coupe du monde !» André Ayew adore la CAN et, s'il n'a encore jamais remporté le tournoi africain, contrairement à son père Abedi Pelé (en 1982), il lui arrive bien

souvent de songer à la compétition. A la dernière en particulier, en 2015 : «Parfois, j'ai des flashes ! (...) C'était la seconde finale que je perdais, après celle de 2010 en Angola.» 2015 demeure à l'évidence un très mauvais souvenir pour le joueur de West Ham, qui avait pourtant terminé meilleur buteur de la compétition. Ses larmes avaient fait le tour du monde. D'autant qu'il avait été reconforté par le coach des vainqueurs ivoiriens, Hervé Renard : «Sur le coup, tu ne fais

pas forcément attention. (...) Il a tout essayé pour me reconforter (...) Ce soir-là, j'étais extrêmement déçu. Hervé, je le considère comme un oncle ou un grand frère.»

Aujourd'hui, André Ayew défend le parcours de son coach actuel, l'Israélien Avram Grant, particulièrement critiqué au Ghana. Et pas seulement en raison de la dernière défaite face à l'Egypte, en novembre dernier : «Il gère de mieux en mieux le football africain», affirme le numéro dix ghanéen. «Il y a eu également des soucis extra-sportifs», précise encore l'ancien joueur de Marseille. En attendant, André Ayew ne craint personne dans cette 31e édition, mais se méfie de tout le monde au premier tour : «Ne nous voilons pas la face, Mali, Egypte et Ouganda, c'est un groupe très compliqué !» Au Gabon, le cadet des Ayew voit en tout cas «beaucoup de gars capables de briller», comme «Sadio, PEA, Mahrez et Salah.» Heureux de retrouver la reine des compétitions africaines, André sourit lorsqu'on évoque la reconnaissance du grand festin continental par les Européens : «Que ce ne soit pas un sommet pour les Européens n'est pas notre souci ! (...) La CAN gagne en épaisseur, elle devient très respectée et le sera de plus en plus, j'en suis convaincu !» Le rendez-vous est pris avec les Black Stars dès le 17 janvier, pour le premier match du Ghana contre l'Ouganda.

CAN 2017

Les 57 joueurs présents qui évoluent en France

Les listes définitives pour la CAN 2017 sont tombées. 57 joueurs présents au tournoi jouent en France, dont cinq à Lille, le club le plus représenté. Voici le détail, par division et par club.

LIGUE 1 (34 JOUEURS)

5 représentants : Lille : Hamza Mendyl (Maroc), Mounir Obbadi (Maroc), Naïm Sliti (Tunisie), Youssouf Koné (Mali), Yves Bissouma (Mali)

4 : Angers : Cheikh Ndoeye (Sénégal), Famara Diedhiou (Sénégal), Karl Toko-Ekambi (Cameroun), Nicolas Pepe (Côte d'Ivoire)

3 : Metz : Ismaïla Sarr (Sénégal), Georges Mandjeck (Cameroun), Cheick Doukouré (Côte d'Ivoire)

2 : Dijon : Mehdi Abeid (Algérie), Fouad Chafik (Maroc), Lorient :

Zargo Touré (Sénégal), Benjamin Moukandjo (Cameroun), Lyon : Rachid Ghezzal (Algérie), Nicolas Nkoulou (Cameroun), Monaco : Nabil Dirar (Maroc), Adama

Traoré (Mali), Nancy : Youssef Aït Bennasser (Maroc), Yao Serge N'Guessan (Côte d'Ivoire), Rennes : Ramy Bensebaina (Algérie), Giovanni Sio (Côte d'Ivoire), Saint-Etienne : Cheikh Mbengue (Sénégal), Henri Saivet (Sénégal)

1 : Bastia : Lassana Coulibaly (Mali), Caen : Syam Ben Youssef (Tunisie), Guingamp : Jordan Ikoko (RDC), Marseille : Clinton Njite (Cameroun), Montpellier : Yacouba Sylla (Mali), Nice : Jean-Michaël Séri (Côte d'Ivoire), PSG : Serge Aurier (Côte d'Ivoire), Toulouse : Steeve Yago (Burkina Faso)

LIGUE 2 (17 JOUEURS)

3 : Troyes : Johann Obiang (Gabon), Mahamadou Ndiaye (Mali), Charles Traoré (Mali)



2 : Lens : Karim Hafez (Egypte), Adama Guira (Burkina Faso), Nîmes : Rachid Alioui (Maroc), Larry Azouni (Tunisie)

1 : AC Ajaccio : Jules Goda (Cameroun), GFC Ajaccio : Rémi Mulumba (RDC), Laval : Aaron Appindangoye (Gabon), Orléans : Oumar Sissoko (Mali), Red Star : Lloyd Palun (Gabon), Reims : Hamari Traoré (Mali), Sochaux : Adolphe Teikeu (Cameroun), Strasbourg : Khalid Boutaïb (Maroc), Tours : Denis Bouanga

(Gabon), Valenciennes : Saliou Ciss (Sénégal)

NATIONAL (3 JOUEURS)

1 : Châteauroux : Razar Boukari (Togo), Quevilly-Rouen : Jean-Paul Mendy (Guinée-Bissau), Sedan : Yoann Wachter (Gabon) CFA 2 (3 joueurs)

1 : Beauvais : Germain Sanou (Burkina Faso), Le Mans : Cédric Mensah (Togo), Marmande : Baba Tchagouni (Togo).

francefootball.fr

francefootball.fr